

L'info

2013
SEPTEMBRE



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE

Section France

n°27



Bulletin de liaison de la Section France de l'AIACE

SOMMAIRE

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Anne Harris-Hennon,
Kerstin Dedyé,
John Maddison,
Marie-José Dupraz,
Isabelle Kardacz,
Marie-Jeanne Maurage,
Peter von der Hardt,
Karin van Dieren,
Robert Toulemon,
Jean-Pierre Bobichon,
Franck Bouilhol,
Patrice Husson

EDITEUR RESPONSABLE :

Anne Harris-Hennon

RÉDACTEUR EN CHEF :

Isabelle Kardacz

L'AIACE-France INFO est une revue semestrielle éditée par l'AIACE-France. Les avis exprimés dans les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous les remercions pour leur contribution.

DESIGN & REPRODUCTION

OIB

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

AIACE-France
12 avenue d'Eylau, 75116 Paris
Tél. 01 47 55 82 29
ou 09 60 42 51 42

✉ aiace.france@wanadoo.fr
<http://www.aiace.fr/>

Editorial

- Le mot de la nouvelle Présidente 3

La vie de l'AIACE France

- L'Assemblée générale d'AIACE France 4
- Le rapport d'activité d'AIACE France pour 2012 12
- La nouvelle présidente et la nouvelle Secrétaire générale 15
- Le nouveau comité, les délégués régionaux 16
- Les nouvelles du secrétariat 16

La vie de l'AIACE France dans nos régions

- Ile-de-France/Picardie 17
- PACA-Corse 19
- Midi-Pyrénées 20

Nos membres écrivent,...

- « Souvenirs européens 1950-2005 » par Robert Toulemon 22
- Bienvenue à la République de Croatie par Jean-Pierre Bobichon 23
- Europe Avenir nous interroge,... 24

In memoriam

- Jacques Boullier 26



EDITORIAL

Anne Harris-Hennon
Présidente

LE MOT DE LA NOUVELLE PRÉSIDENTE

Le 20 mars dernier, lors de l'Assemblée Générale de l'AIACE-France, vous avez élu un nouveau comité de 15 membres qui m'a ensuite élue Présidente. Je suis consciente que ce n'est pas seulement un honneur mais aussi une responsabilité et je vous remercie de la confiance que vous nous avez témoignée, à tous les membres du comité, en nous confiant ces mandats.

J'ai la grande chance d'être entourée d'un comité et d'un réseau de délégués régionaux particulièrement dynamiques et motivés. C'est pourquoi lors de notre première réunion nous avons décidé que chaque membre du comité devrait avoir un rôle et une responsabilité précis. Ces rôles vous seront communiqués dans le prochain numéro d'INFO.

Je tiens à remercier l'équipe sortante, John Maddison, Président, et Kerstin Dedy, Secrétaire Générale, pour tout le travail qu'ils ont accompli ces dernières années et notre secrétaire, Francine Petit, qui assure le relais avec compétence.

C'est une période difficile pour les représentants des pensionnés que nous sommes et pour le personnel actif. Les discussions sur la réforme du Statut nous préoccupent tous et notre premier souci sera de vous tenir constamment informé des progrès de négociations dans ce secteur. Le prochain numéro de VOX vous fournira un compte rendu de l'Assemblée Générale de l'AIACE Internationale où une résolution a été adoptée sur ces questions.

Un autre secteur qui nous cause des soucis et auquel nous allons donner toute notre attention est celui de la Caisse de Maladie. Nous venons de répondre à un questionnaire de l'AIACE Internationale sur les problèmes rencontrés par nos membres, et nous serons représentés à ISPRA en septembre lors de la rencontre avec les responsables.

L'autre secteur prioritaire est celui de l'action sociale. AIACE France est fort d'environ 1200 membres, dont certains vivent dans des endroits très éloignés d'autres membres. Par contre, il y a des régions comme celle de l'île de France ou PACA dans lesquelles le réseau est très opérationnel avec l'organisation de rencontres fréquentes entre les membres. En vue de disposer d'un réseau de bénévoles bien formés et à l'écoute de nos membres dans l'ensemble des régions, il a été décidé d'organiser un séminaire de formation à Nice en octobre prochain.

Nous allons continuer nos efforts pour « décentraliser » l'association en continuant d'organiser certaines réunions et assemblées générales dans les régions, en se basant sur le succès des réunions de Nice et de Bordeaux.

Enfin, si vous avez des remarques, des suggestions à nous faire, n'hésitez pas à nous les envoyer. Cette association est la vôtre – utilisez la !

LA VIE DE L'AIACE FRANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 20 MARS 2013



L'Assemblée générale annuelle de l'AIACE-France a eu lieu le mercredi 20 mars 2013, à la Maison de l'Europe de Paris. Kerstin Dedye a résumé les principaux éléments.

Après avoir ouvert l'Assemblée générale, Monsieur John Maddison, président de l'AIACE-France, donne la parole à Madame Catherine Lalumière, directrice de la Maison de l'Europe de Paris.

Dans son allocution de bienvenue, Madame Lalumière souligne le sérieux de la situation actuelle sur le plan européen et affirme que le projet européen a besoin de nous tous. Les élections seront un baromètre de l'opinion publique et le résultat aura un impact décisif sur l'avenir de la construction européenne. La campagne électorale sera intellectuellement intéressante mais difficile à mener.

La campagne électorale doit être politisée afin de faire passer le message dans l'opinion publique que l'Union y joue son avenir. Il y a actuellement dans de nombreux pays, des mouvements en faveur d'une sortie de l'Union, ce qui constitue une dramatisation inhabituelle et une mise en cause de l'essence même de l'Union.

La mondialisation si décriée est justement l'un des domaines où l'UE peut et doit jouer pleinement son rôle de défenseur des valeurs humanistes et des droits de l'Homme dans l'Europe et dans le monde.



1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec une modification au point 3. « Exposé sur nos pensions et notre assurance maladie » : M. Giuseppe Scognamiglio, directeur a.i. du PMO, remplacera M. Stephen Quest, appelé à d'autres fonctions.

Ajout d'un point 4b: M. Robert Toulemon, ancien directeur général des affaires industrielles, technologiques et scientifiques à la Commission, présentera son livre « Souvenirs européens 1950-2005 ».

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MARS 2012

Le compte rendu est adopté.

3. EXPOSÉ DE MONSIEUR GIUSEPPE SCOGNAMIGLIO, DIRECTEUR A.I. DU PMO

En 2012, l'accent, au sein du RCAM, a été mis sur trois domaines : la consolidation des systèmes de la gestion et du contrôle interne, les chantiers stratégiques de la modernisation de l'informatisation de la gestion de l'assurance maladie et la communication avec les assurés.

Actuellement, l'activité de la caisse est satisfaisante, avec cependant toujours quelques lenteurs.

En 2012, la caisse a reçu 512 000 demandes de remboursement, ce qui constitue une augmentation de 12,5 % depuis 2010 et ce, avec des ressources en personnel strictement identiques, ce qui rend compréhensible quelques délais dans le traitement. Les raisons de cette augmentation sont multiples et, même en croisant les données, difficiles à appréhender. Il aura fallu reformuler les méthodes de travail et notamment

alléger les contrôles et introduire un « reporting » mensuel. Ces deux années ont donc été très dures. On peut noter, cependant, qu'il n'y a eu, durant cette période, que 1% d'erreurs commises sur un volume opérationnel de 1/4 de milliard d'euros.

En ce qui concerne le dialogue avec les assurés, si avec les actifs il passe dorénavant uniquement par le web, avec les 20 000 collègues pensionnés, persiste une communication classique, même si, désormais, beaucoup d'entre eux ont également accès à Internet.

PRISE DE PAROLE PAR MADAME ANNA-MARIA SILVANO, CHEF DU BUREAU LIQUIDATEUR D'ISPRA

Nous avons traversé une période difficile avec de nombreux retards dans le traitement des dossiers. Cependant, depuis janvier-février ces retards sont en voie d'absorption grâce aux efforts consentis par le personnel qui, notamment l'été dernier, a accepté, sur la base du volontariat, de travailler les samedis et cet effort se poursuit encore cette année. Il y a eu également des retards dans l'établissement des autorisations préalables, dus en grande partie à l'arrivée d'un nouveau médecin conseil. Cependant, il faut savoir qu'il y aura toujours une réponse, même tardive, et que la date d'introduction de la demande fait foi. Nous tentons en outre d'entrer en contact avec la personne concernée lorsque les retards sont trop importants. AIACE France nous signale souvent que les demandes font plusieurs allers-retours avant d'être réglées. Il faut savoir que beaucoup de demandes qui nous arrivent ne sont pas signées. Or, sans signature le dossier ne peut pas être traité. Il nous faut suivre les règles en vigueur.

La séance de questions-réponses qui a suivi ces interventions a notamment donné lieu aux informations suivantes :

Par disposition statutaire, les personnes en préretraite qui ont par ailleurs, un travail rémunéré, ne sont pas couvertes par le RCAM. Il n'est pas possible de sortir du système communautaire, qui est basé sur la solidarité. Le bureau de Madame Silvano à Ispra porte le numéro 730.

On est en train de trouver une solution au problème que pose l'admission dans les hôpitaux et cliniques en France, grâce notamment à la collaboration du service

juridique de la Commission. Actuellement, en cas de refus de prise en charge de frais d'hospitalisation, l'hôpital - ou, plus souvent, la clinique - doit envoyer un mail au RCAM, dont les coordonnées figurent en bas de l'attestation d'affiliation. Si la situation économique du patient le permet, mieux vaut avancer les frais que le RCAM remboursera ensuite.

Il convient de signaler à l'attention du RCAM les hôpitaux et cliniques qui ne connaissent pas encore le système communautaire en vue d'un échange d'information.

Il est à noter que le RCAM est un régime de remboursement et non de prise en charge. L'affilié a le choix des prestataires, mais doit par contre, avancer les frais médicaux.

La complémentarité carte vitale-RCAM sera le prochain grand chantier.

Les incohérences notamment en matière de justificatifs exigés par le RCAM à une date antérieure à leur délivrance par les autorités françaises, ainsi que les problèmes des pièces justificatives, exigées mais impossibles à obtenir, sont en voie d'être identifiés et résolus. Aucune obligation n'existe pour les affiliés au RCAM, détenteurs également d'une carte vitale, de se servir de celle-ci comme carte primaire.

Le barème de remboursement des actes et consultations médicaux est basé sur les prix pratiqués au niveau national et non pas sur ceux pratiqués dans les capitales. Aucune modification des barèmes n'est à prévoir.

La petite carte bleue en carton n'est plus valable. Le RCAM est un système différent des systèmes d'assurance maladie européens et il est très difficile de faire admettre une nouvelle carte, adossée à notre système de caisse maladie, par les pays membres. Il existe cependant une attestation, dont il faut actuellement faire la demande au PMO, mais qui pourrait à terme, peut-être déjà en 2014, être distribuée automatiquement à tous les adhérents à l'instar de l'attestation fiscale.

Les lignes téléphoniques du RCAM sont effectivement saturées aussi bien à Bruxelles qu'à Ispra. Le problème est en voie de règlement. Un guichet téléphonique a été ouvert deux fois par semaine ; il a reçu 1200 appels depuis sa mise en service.



L'Europe nécessaire est-elle possible ?

P. Defraigne

4. EXPOSÉ DE M. PIERRE DEFRAIGNE, ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT À LA COMMISSION (POLITIQUE COMMERCIALE)

Directeur exécutif de la Fondation Madariaga-Collège d'Europe

De quelle Europe avons-nous besoin? Cette Europe-là est-elle possible?

L'Europe s'est construite, avec le support des Etats-Unis, dans le contexte de la Guerre froide sur la base d'une division du travail : la protection stratégique confiée à l'OTAN, la croissance, à l'intégration économique européenne et la cohésion sociale, aux Etats membres. Aujourd'hui, le contexte est celui de la multipolarisation. L'UE sera-t-elle un pôle du nouvel équilibre mondial, ou faute d'unité politique et stratégique, se laissera-t-elle entraîner dans une logique de blocs qui, dans le contexte de crise mondiale qui s'installe, pourrait dégénérer en confrontation du type 'the West against the rest' ?

L'Europe progresse par crises, soit ! Mais cette fois-ci, elle traverse une triple crise.

D'abord, la crise du capitalisme de marché occidental consacre le basculement du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Asie de l'Est amené par la globalisation et par la réponse chinoise. Elle confronte l'Europe à la perte de sa rente historique sur le reste du monde, soit le monopole de l'emploi industriel et les prix bas des matières premières sur laquelle notre

modèle social était bâti. Cette crise a des racines profondes: la montée des inégalités dans les années 80 facilitée par la mobilité du capital face à un marché du travail globalisé, l'hyperfinanciarisation qui a suivi,

et enfin le surendettement rendu possible par une politique monétaire américaine laxiste, avec la FED prise en otage par la Bourse. L'Europe a échoué dans le traitement de la mondialisation: au lieu d'organiser la solidarité et des politiques communes, elle a opté, avec la Stratégie de Lisbonne 2000-2010 inspirée par Tony Blair, pour l'émulation qui a tourné à la rivalité entre les Etats membres, prenant notamment le tour d'une compétition sociale et fiscale, destructive des modèles sociaux avancés. Avec une BCE inattentive à l'inflation des actifs et imprudente devant l'endettement bancaire, l'Eurozone a été happée à son tour dans la crise financière. La voici donc prise au piège d'une décennie perdue pour la croissance. Du coup aujourd'hui la montée irrésistible du chômage déstabilise nos démocraties et les pousse au repli sur soi. La défiance s'installe vis-à-vis de Bruxelles et de ses élites tenues pour responsables de la crise ou jugées impuissantes devant elle.

L'égoïsme des dirigeants économiques, l'inhibition des élus devant la toute puissance qu'ils prêtent aux marchés, et, à quelques exceptions près, la démission de l'intelligentsia acquise à un néolibéralisme bon marché, dissimulé derrière la pensée unique, ont joué un rôle dans la dynamique de la crise. Mais celle-ci est cependant foncièrement systémique. La raison d'être de l'UE aujourd'hui devient la résolution de la crise du capitalisme de marché : elle seule, a la bonne dimension pour s'attaquer à ses origines structurelles.

En est-elle capable ? La confiance en l'Europe se joue exactement ici. Les Etats s'en sortiront-ils mieux ensemble ou tout seuls ?

Précisément, vient ici la crise d'identité de l'UE-27, désormais tellement hétérogène après des élargissements massifs et répétés en réponse aux soubresauts de l'après-guerre froide. D'un côté, l'UE-27 fonctionne encore assez bien comme espace de libre circulation et de concurrence et elle continue de produire des normes environnementales, sanitaires, financières même. Mais de l'autre, elle n'a pas de finalité claire à proposer au citoyen européen, car elle est profondément divisée sur le projet, les institutions, le modèle social, les frontières ainsi que sur l'unité et le degré d'autonomie vis-à-vis du reste du monde à travers la politique étrangère et la défense. Il n'y pas de 'démos' européen en émergence parce qu'il n'y pas toujours pas de 'kratos' porteur d'un narratif et d'une ambition. La difficulté identitaire est tournée par l'expédient d'une Europe à deux vitesses figurée par l'eurozone et par un cercle plus large ouvert à de futurs élargissements. L'UE-27 est impuissante.

Qu'en est-il de l'eurozone ?

On réalise très vite que l'eurozone elle-même est 'un seul lit pour plusieurs rêves'. C'est justement l'eurozone qui traverse 'une crise dans la crise', la crise la plus urgente, la plus pressante, la plus décisive aussi. Comme l'effondrement de l'eurozone signerait la désintégration du marché unique, la solution de la crise de gouvernance de l'euro conditionne la solution des deux crises précédentes. Jacques Delors, architecte principal de l'euro, avait mis en garde contre le caractère bancal de sa gouvernance: une politique monétaire sans politique budgétaire rend un policy-mix macroéconomique impossible. L'eurozone, profondément hétérogène, sans policy-mix, sans union bancaire, sans budget central et sans dette souveraine unifiée n'est pas manœuvrable. Elle s'enlise. La menace critique tient à la divergence des PIB par tête qui s'est creusée en dix ans entre le noyau 'allemand' et la périphérie 'méditerranéenne'. Le talon d'Achille visible de l'eurozone s'est avéré être la dette souveraine. Mais la faille cachée est la balkanisation bancaire et le lien incestueux et suicidaire, dès qu'il n'y a plus de politique monétaire nationale, que chaque Etat entretient avec ses banques à travers la dette souveraine. Sans mutualisation et sans restructuration de la dette, sans budget central et sans l'intégration

complète des systèmes bancaires, l'eurozone ne se redressera pas. On ne va pas encore, dans cette direction. Prévaut aujourd'hui un deal dicté par Berlin : à défaut d'un budget central et d'une dette unifiée, l'eurozone impose une discipline maximum – la règle d'or, le six-packs et le two-packs qui mettent en œuvre le Traité budgétaire – et une solidarité minimum, les prêts du MES aux conditions de marché. On est loin du compte. Mais la gouvernance n'est pas tout. Reste le problème hautement politique du type de modèle social commun que l'eurozone pourrait porter. Il n'y aura pas d'euro viable sans modèle social commun ! Il faut en finir avec la concurrence sociale et fiscale. L'eurozone doit devenir un chantier de solidarité interne et en même temps celui d'une refondation de la régulation du capitalisme de marché en Europe articulée sur trois piliers : nouvelle gouvernance de l'entreprise, redimensionnement de l'industrie financière et recouvrement de la maîtrise de la fiscalité du capital (entreprises multisièges et grandes fortunes) par l'éradication des paradis fiscaux internes et le contrôle des places off shore. L'eurozone doit aussi devenir le noyau d'une Europe de la défense, car défense et monnaie sont indissociables, particulièrement face aux Etats-Unis et à la Chine.

Cette ambition semble démesurée en regard de l'état de suspicion et de désenchantement de l'opinion vis-à-vis des marchés, du politique et de l'Europe. Mais dans une crise, le marché ne suffit pas à fournir le principe fédérateur, car les forces centrifuges y dominent. Nous sommes donc devant le test de réalité pour l'Europe et le choix est bien entre le fédéralisme et la désintégration. Le discours peut paraître sévère, il n'est pas pessimiste pour autant. Il s'agit de faire bon usage du 'catastrophisme éclairé' de Jean-Pierre Dupuy : montrer le danger pour mobiliser les énergies. Les Anciens des Institutions européennes ont ici une responsabilité particulière à exercer : individuellement en raison de leurs compétences, et collectivement à travers leur allégeance au projet européen.

(Résumé aimablement fourni par le conférencier, M. Pierre Defraigne)

4b. Présentation par M. Robert Toulemon de son livre « Souvenirs européens 1950-2005 ». Une note de lecture sur cet ouvrage sera publiée dans le prochain numéro d'AIACE-France INFO. (Voir page 22)



A la reprise de la réunion, il est décidé d'inverser les points 5 et 6.

**6. Informations relatives à l'Aiace Internationale
par Monsieur Ludwig Schubert,
Président international honoraire
(négociations sur « la méthode »)
et Madame Dominique Deshayes,
secrétaire générale**

**a. Madame Dominique Deshayes,
Secrétaire générale de l'Aiace Internationale**

Madame Deshayes se définit comme « l'interface des problèmes entre les membres et l'administration », problèmes dont on peut lui faire part par mail.

Il existe actuellement un projet de système informatique pour la caisse maladie appelé ASMAL2. Ce système, qui permet notamment de suivre en ligne l'avancement des dossiers, s'adresse dans un premier temps uniquement aux actifs sur la base du volontariat.

ASMAL2 qui est déjà en service, permettra à terme, en désengorgeant la caisse maladie, de libérer des ressources au profit des retraités.

Pour ceux dont l'institution d'origine le demande, il ne faut pas oublier de remplir la déclaration de vie. Suite à une remarque dans la salle, il est établi que cette fiche n'existe pas dans toutes les institutions, notamment pas au Conseil.

Le budget social a subi une ponction de 5 000€ cette année. Il faut donc se concentrer sur l'activité principale, c'est à dire la formation des bénévoles et le social, en identifiant les personnes en réelle difficulté. Dans ce contexte, Madame Deshayes salue l'initiative, mentionnée par John Maddison, d'organiser un séminaire de formation des bénévoles, en octobre prochain à Nice.

Le projet de la Commission de mettre à profit l'expertise des anciens est bloqué pour un problème d'assurance.

Le nouveau format A3 pour VOX a été imposé en échange de la possibilité, pour les sections nationales, de faire imprimer par la Commission leurs revues internes.

L'AIACE Internationale a fait, cette année, un gros effort de communication. En outre, les statuts, le règlement intérieur et le règlement financier ont été revus.

b. Monsieur Ludwig Schubert, Président international honoraire, chargé des négociations sur « la méthode »

Malgré une proposition de la Commission portant sur une baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires européens de 1,1%, correspondant à la baisse enregistrée dans la fonction publique des huit pays membres de référence, le Conseil a constaté qu'il ne disposait pas d'une majorité qualifiée pour adopter cette proposition, ce qui a entraîné une nouvelle mise en demeure de la part de la Commission et un nouveau recours de la Commission contre le Conseil. Cette action en justice s'ajoute aux trois recours déjà en instance en la matière.

Le 31 décembre 2012, la méthode d'adaptation des rémunérations et pensions a expiré. Or, dès le 13 décembre 2011, la Commission avait proposé une nouvelle méthode. Alors que la Commission juridique du Parlement européen a émis un avis plutôt favorable, le dossier est resté bloqué au Conseil, en attendant qu'intervienne sa décision sur le cadre financier pluriannuel 2014-2020. Pour éviter un vide juridique, la Commission a alors proposé au Conseil et au Parlement européen de prolonger provisoirement la méthode, ce que le Conseil n'a pu accepter.

Après un premier échec les 22 et 23 novembre 2012, le Conseil européen a adopté un accord politique sur le cadre financier pluriannuel 2014-2020 les 7 et 8 février 2013. Ce cadre financier doit maintenant être transformé par le Conseil en un règlement formel et approuvé par le Parlement. Or, si la Commission a fait savoir que, loin d'être parfait, le cadre financier constituerait néanmoins une base pour les négociations avec le Parlement, les principales formations du Parlement ont d'ores et déjà annoncé que ce cadre financier n'était pas acceptable dans sa forme actuelle.

L'accord politique sur le cadre financier réduit le montant budgétaire total proposé par la Commission de 8%, ce qui revient à une économie de 0,8 pour mille du PIB de l'Union. L'extrême faiblesse de l'enjeu macroéconomique de ce débat sur le budget de l'Union a été mise en évidence dans le n° 93 du Vox en décembre 2012.

L'accord politique prévoit une réduction supplémentaire de 1,5 Mrd d'euros d'ici 2020 dans la rubrique V « Administration », qui s'ajoute à l'économie déjà proposée par la Commission dans sa préposition de révision du Statut. Au-delà de la réduction des effectifs de 5% et d'une augmentation de la durée du travail dans toutes les institutions, cette économie supplémentaire devrait essentiellement s'obtenir de la manière suivante : « l'adaptation des salaires et des pensions de l'ensemble du personnel dans le cadre de la méthode salariale sera suspendu pendant deux ans » (Conseil européen, Conclusion, doc EUCO 37/12 du 8 février 2013, page 40).

S'il est encore trop tôt pour évaluer la portée de ces conclusions, il semble relativement clair que l'application de la nouvelle « méthode » sera suspendue pendant deux ans, ce qui correspondra à une perte du pouvoir d'achat d'environ deux fois 2%, ce qui reviendrait à faire payer la crise deux fois au service public européen, compte tenu du fait que la « méthode » reflète déjà les évolutions en baisse au plan national.

Dans les mois à venir il y aura des négociations extrêmement difficiles dont l'issue dépend aussi

- du libellé de l'arrêt de la Cour de justice
- de l'attitude du Parlement et de l'action de la Commission
- des efforts de négociations des représentants du personnel et des anciens et, finalement
- de l'action sociale des actifs que les anciens ont intérêt à soutenir pleinement.

Monsieur John Maddison présente ensuite le rapport d'activité 2012 et lance un appel aux bénévoles pour les fonctions de délégués régionaux.

7. Comité 2013-2016

Résultat du vote : 149 votants dont 129 ont voté pour la liste complète ; 1204 inscrits ; 15 candidats, tous élus. Le Comité se réunira après l'assemblée générale pour désigner le Bureau.

5. Questions financières

Présentation des comptes 2012 et du projet du budget 2013 par Monsieur Henri Panissié, trésorier

Rapport des commissaires aux comptes

Messieurs E. Gabolde et P. Houbart pour l'exercice 2012
Quitus au trésorier et approbation du projet de budget.

Dans sa présentation des comptes de gestion Monsieur Henri Panissié a notamment souligné les points suivants :

Autres recettes :

Clôture du portefeuille qui ne rapportait rien et transfert du portefeuille sur le compte livret. Intérêts au 31.01.2013 : 836€.

7 500€ ont été utilisés pour le renouvellement du matériel informatique du bureau de l'AIACE-France.

Rétrocession :

15€ par adhérent est envoyé à l'AIACE Internationale (sur les 35€ de cotisation annuelle).

Frais de fonctionnement :

Le solde des régions pour les subventions associatives s'élève à 7509,87€.

Actions sociales spécifiques éligibles :

Les subventions des institutions sont en baisse. Sur les 25 400€ estimés, seuls 11 060€ ont été alloués. Utilisation partielle du fond associatif : 8000€ seront utilisés pour financer le séminaire de formation de bénévoles qui aura lieu au mois d'octobre à Nice.

Changement de banque :

L'assemblée a entériné la décision présentée par le trésorier de changer de banque, de la HSBC à la BNP, 4, place du Mexique, 75116 PARIS. Cette décision a été prise suite à une dégradation marquée des relations avec les différents conseillers et la constatation que la banque électronique HSBC est payante à hauteur de 280€ par an.

Monsieur Emmanuel Gabolde, Commissaire aux comptes, fait ensuite lecture du rapport des commissaires aux comptes. Sous les applaudissements, l'assemblée a accordé le quitus au Trésorier.

MM. Pierre Houbart et Emmanuel Gabolde ont accepté d'être reconduits dans leurs fonctions de commissaires aux comptes.

Kerstin Dedye, Secrétaire générale a.i.

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

L'ASSOCIATION

Les membres

En décembre 2012, AIACE-France comptait 950 membres à jour de cotisation et 1186 inscrits. Il s'agit d'une augmentation d'environ 250 adhérents par rapport à 2011, et cela rejoint le niveau de 2010. La baisse en 2011 était certainement due au changement de l'année de comptabilité (novembre-octobre) pour nous aligner sur celle de Bruxelles.

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale, que vous représentez, est l'organe de base de l'AIACE-France. Non seulement elle a les pouvoirs originels de l'association, fixés dans les statuts, mais surtout elle constitue le lieu de rencontre, essentiel pour nos adhérents. Elle se réunit au printemps de chaque année, jusqu'en 2010 toujours à Paris, mais le comité sortant avait adopté le principe de se réunir à Nice en 2011. Cette idée a été confirmée par le nouveau comité, et, vu le grand nombre d'adhérents présents à Nice, le comité a adopté, lors de sa réunion de juin 2011, la proposition de tenir l'Assemblée générale 2012 à Bordeaux. Celle-ci a été un très grand succès réunissant environ 120 membres. Il a été décidé néanmoins, qu'en 2013, année du renouvellement du Comité, l'AG se tiendra de nouveau à Paris.

Le Comité

Le Comité actuel, élu en mars 2010 pour 3 ans, s'est réuni 3 fois depuis la dernière Assemblée générale. Il est constitué comme suit :

Membres élus : André BŒUF, Hans EYSSELINCK, Jean-Guy GIRAUD, Anne HARRIS-HENNON, Christian HERBIN*, Friedrich KANEFYER, Pierre LORA-TONET, John MADDISON, Raymond MULLER, Henri PANISSIE, John PEARSON, Jaana SANTALA-ROBAIL, Hendrik SMETS, et Michèle THOZET.

*A démissionné depuis

Membres de droit : Jacqueline TEITGEN, Jean-Louis WACHE, François MULLER, Gérald GOGET, anciens présidents.

Membres d'office : Mireille DUSSEAU, William HUNTER, Marie-Jeanne MAURAGE, et Geneviève VILLEDIEU (Délégués régionaux).

Membres cooptés : Kerstin DEDYE-WENDELIN (Secrétaire générale) et Kevin GARDINER (responsable du site Web), ainsi que les anciens Vice-Présidents (Benoît AUBENAS et Alice CODA) et l'ancien Secrétaire Général, Philippe BOUREL de la RONCIERE.

Le Bureau

Le Comité a élu son bureau pour 3 ans.

il est composé comme suit :

Président : John MADDISON

Vice-Président : Raymond MULLER

Secrétaire Générale : Kerstin DEDYE-WENDELIN

Trésorier : Henri PANISSIE (assisté par le Trésorier adjoint, Friedrich KANEFYER)

Les représentants au Conseil d'administration d'AIACE-Internationale:

Titulaires : John MADDISON et Raymond MULLER

Suppléants : Jean-Guy GIRAUD et Pierre LORA-TONET

Le secrétariat

Le secrétariat de l'AIACE-France se trouve au 12 avenue d'Eylau, 75016 Paris (tél : 01 47 55 82 29/09 60 42 51 42). En général, le Président et la Secrétaire Générale sont présents les lundi matin ainsi que notre « Help Desk », Mme Francine PETIT-DOISE, qui par ailleurs assure une permanence également les mercredis et vendredis matin.

L'INFORMATION

AIACE-France INFO

L'information, si tenue soit-elle, est le principal vecteur de la vie associative au niveau national. Actuellement, AIACE-France INFO assure ce lien sous la forme d'un bulletin semestriel, dont nous tentons toujours d'améliorer la conception et le contenu. En décembre 2008, le comité avait décidé, afin de réduire les coûts d'expédition, de l'envoyer par e-mail aux membres dont nous connaissons l'adresse électronique. En 2011, cependant, l'assistance fournie par la Commission a permis un retour au format papier pour tout le monde. En effet, c'est la Commission qui en assure dorénavant l'impression et l'expédition.

Ceux d'entre vous qui souhaitent exprimer leurs vues, peuvent prendre contact avec le secrétariat. Nous attendons beaucoup d'une participation active pour élargir le cercle de notre concertation.

L'annuaire

Le nouvel annuaire a été diffusé en 2012. En plus des noms, adresses et numéros de téléphones de nos membres, il contient également les adresses courriels disponibles. Il indique également les noms des membres du Comité du Bureau et la liste des délégués régionaux

Le site Internet

En 2012, il n'a toujours pas été possible de l'actualiser. Un projet consistant à installer un lien sur le site d'AIACE International est à l'étude.

LES RÉGIONS

Répartition

Outre son secrétariat, situé 12 Avenue d'Eylau à Paris, l'AIACE-France contrairement aux autres sections nationales d'AIACE est organisée en entités régionales, destinées à assurer un contact de proximité avec les résidents de province.

Il s'agit de :

- Ile-de-France, Picardie, DOM: Marie-Jeanne MAURAGE
- Nord, Pas-de-Calais : Jaana SANTALA-ROBAIL
- Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne :
- Franche-Comté : Raymond MULLER
- Aquitaine : Roland PIERARD
- Limousin, Poitou, Charente, Pays de Loire : Mireille DUSSEAU
- Rhône-Alpes Bourgogne, Auvergne : André BOEUF
- Languedoc-Roussillon : Hans EYSSELINCK
- Midi-Pyrénées : Hendrik SMETS
- Provence, Alpes, Côte d'azur, Corse : Michèle THOZET
- Normandie-Bretagne : Geneviève VILLEDIEU

Actions sociales :

Les actions sociales constituent un domaine de plus en plus important de notre activité associative. Elles deviennent essentielles lorsque les difficultés s'amoncellent, d'abord administratives et fiscales, puis relationnelles et, malheureusement, physiques. Notre expérience en ce domaine se développe depuis longtemps dans la région PACA. Récemment, l'expérience s'est bien développée dans la région Ile-de-France, Picardie. Nous essayons de nous organiser au mieux, sans nous transformer en service d'aide sociale que nous ne saurions remplacer.

Les contacts de proximité s'exercent au niveau régional. En région PACA, le système dit « SENECA », créé par Peter von der Hardt et organisé plus récemment par Alberto de Michelis et maintenant géré par Robert Van Der Bilt, est le plus avancé, non seulement en France mais dans toutes les sections nationales de l'AIACE. Des bénévoles prennent contact régulièrement avec les adhérents résidents, par téléphone. Ils se réunissent pour faire le point sur la situation. Si celle-ci l'exige, ils prennent les mesures nécessaires, comme l'appel à des assistants sociaux, la consultation de spécialistes ou tous actes de dépannage urgent. Un système équivalent est en voie d'installation en Île-de-France.

En outre, le secrétariat à Paris est très souvent amené à intervenir, pour le compte de membres qui le contacte, auprès des services de la Commission à Bruxelles et Ispra.

Convivialité :

Les délégués régionaux organisent, chaque année, une ou plusieurs rencontres, excursions ou sorties communes entre les membres qui le souhaitent. C'est l'occasion de se revoir et de prendre des nouvelles tant personnelles que sur nos intérêts communs (RCAM, fiche de paye, etc.).

Les sorties et événements en 2012 ont été les suivants :

ÎLE-DE-FRANCE

31.03.2012

Conférence-débat autour du Dr J.P. Aquino, responsable du plan « Bien vieillir en Ile-de-France sur le thème de son livre « Bien être et Avance en Age ou la santé prévenue » qui fut remis aux participants ;

15.11.2012

Conférence-débat sur « l'état de l'Union » autour de Th. Chopin, Directeur des Etudes à la Fondation R. Schuman

RHÔNE-ALPES, AUVERGNE, BOURGOGNE

Rencontre à Valence les 21-22 septembre 2012

ALSACE, LORRAINE

Sortie à Lunéville le 4 octobre 2012

MIDI-PYRÉNÉES

Journée traditionnelle annuelle à Nérac le 21 juin 2012

Assises de l'AIACE-internationale

Les Assises 2012 de l'AIACE-Internationale se sont déroulées comme prévu à Malte. Pour ces assises, c'est l'AIACE-Internationale, en collaboration avec une entreprise privée, qui s'est chargée de l'organisation. Nous avons tous reçu d'AIACE-Internationale une édition de VOX couvrant cet événement.

L'ANNÉE QUI VIENT

Au sein de l'association, nos pensées vont d'abord à ceux que leur existence éprouve et, bien entendu, à ceux qui nous ont quittés. La vie, elle, continue.

L'association s'efforce de répondre, comme par le passé, aux attentes de ses membres, dans la mesure de ses moyens. Notre lien statutaire avec nos institutions met à notre charge des obligations d'ordre social concrétisées dans l'accord Commission-AIACE de 2008.

Il nous appartient d'être vigilants et de les mettre en œuvre, surtout du fait que nous recevons une subvention de la Commission pour les aspects sociaux.

L'AIACE ne marche pas toute seule et nous sommes tous, vous le savez, des bénévoles ! Nos réalisations sont partielles mais nous avançons néanmoins. Les bonnes volontés sont les bienvenues. Nous avons besoin du soutien de tous et de vos suggestions. Nous vous en remercions d'avance.

Pour ma part, après presque cinq ans comme Président, je passerai le flambeau en 2013 à un nouveau Président, soutenu par un nouveau Comité, mais en tant qu'ancien Président, je continuerai d'en faire partie et d'y apporter mon soutien.

John Maddison
Président

La nouvelle présidente et la nouvelle secrétaire générale

Le nouveau comité (2013-2016) a désigné comme Présidente de l'AIACE France, Madame Anne Harris-Hennon et comme Secrétaire générale, Madame Marie-José Dupraz.

Installée en France près de Bordeaux depuis 2003, je suis très impliquée dans la vie associative locale et j'ai été nommée conseillère à la Commission de Surendettement de la Gironde à la Banque de France.

Je suis membre de l'AIACE France depuis 2003 et membre du Comité depuis 2007.

Faisons connaissance :

ANNE HARRIS-HENNON,

Présidente d'AIACE-France



Née à Dublin (Irlande) en 1950, j'ai fait des études de "Business administration" à l'Université de Dublin (UCD). J'ai ensuite débuté ma carrière dans la fonction publique dans la section interparlementaire du Parlement irlandais en 1972. En 1973, j'ai été recrutée par le Parlement européen en tant

qu'administrateur. Durant 25 années au service de cette institution, j'ai travaillé dans divers secteurs – commission de l'environnement, conseillère au cabinet du Président, commission d'enquête sur la drogue, chef de division à la commission des droits de la femme et responsable du bureau du Médiateur du Parlement européen pour les enlèvements transfrontaliers d'enfants. J'ai aussi été active dans la représentation du personnel, en tant que présidente de mon syndicat et vice-présidente du comité du personnel.

En 1997 je suis rentrée en Irlande où j'ai fondé et dirigé la fondation ICPAC pour la lutte contre les enlèvements parentaux d'enfants.

En 2001 j'ai réalisé un vieux rêve: j'ai bénéficié d'une bourse Fulbright pour faire des études à l'Université de Harvard, où j'ai obtenu un Masters en Administration Publique, en me spécialisant dans la négociation et la résolution de conflits.

MARIE-JOSE DUPRAZ,

Secrétaire générale d'AIACE-France



Après mes études de droit, je suis entrée au Ministère français de l'Industrie où j'ai d'abord été en charge des primes de reconversion pour les petites entreprises, puis chargée de mission pour les relations industrielles internationales des pays d'Europe occidentale.

Après avoir été détachée à la Commission, à la direction des Relations extérieures, j'ai passé le concours interne et suis devenue chef de secteur à la direction des Instruments de défense commerciale. J'ai cessé mes fonctions en mai 2012.

S'agissant de l'AIACE-France, je souhaiterais que le Secrétariat puisse essentiellement se consacrer aux actions de solidarité, d'aide et de conseils en développant si possible le réseau de bénévoles déjà actif dans plusieurs régions et en favorisant toutes les actions de rapprochement entre les adhérents de façon à apporter un soutien plus efficace aux plus anciens d'entre nous.

Les statuts d'AIACE France prévoient que l'Association est administrée par un comité formé de 8 à 16 membres élus parmi les membres de l'Association, pour une durée de 3 ans. Le nouveau comité (2013-2016) a été élu et le vote proclamé lors de l'Assemblée générale du 20 mars 2013.

Les membres élus du comité sont les suivants :

Claudia de Angelis
Jean-Guy Giraud
Anne Harris-Hennon
Friedrich Kanefeyer
Isabelle Kardacz
Pierre Lora-Tonet
Raymond Muller
Henri Panissié
John Pearson
Roland Piérard
Odile Quintin
Paulette Sierota
Hendrik Smets
Michèle Thozet
Karin van Dieren

Ce comité a désigné les membres du bureau, comme suit :

Anne Harris-Hennon, *Présidente*
Raymond Muller, *Vice-Président*
Marie-José Dupraz, *Secrétaire générale (membre coopté)*
Henri Panissié, *Trésorier*

Le comité se réunit, au minimum trois fois par an et le plus souvent, en formation élargie, avec les délégués régionaux et les anciens présidents de l'AIACE France. Le règlement intérieur prévoit également d'inviter des personnalités extérieures choisies pour leurs compétences et l'intérêt qu'elles portent aux objectifs de l'Association.

Le comité a confirmé les délégués régionaux suivants :

- **Ile-de-France, Picardie, DOM:**
Marie-Jeanne MAURAGE
- **Nord, Pas-de-Calais:** Jaana SANTALA-ROBAIL
- **Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne**
- **Franche-Comté :** Raymond MULLER
- **Aquitaine :** Roland PIERARD
- **Limousin, Poitou-Charentes, Pays de Loire :**
Mireille DUSSEaux
- **Rhône-Alpes Bourgogne, Auvergne :**
Paulette SIEROTA
- **Languedoc-Roussillon :** Hans EYSSELINCK
- **Midi-Pyrénées :** Karin van DIEREN
- **Provence, Alpes, Côte d'azur, Corse :**
Michèle THOZET
- **Normandie-Bretagne :** Geneviève VILLEDIEU

LES NOUVELLES DU SECRETARIAT

- Francine Petit-Doise poursuit la mise à jour régulière de la base de données des membres de l'AIACE-France.
- Une nouvelle version de l'annuaire des membres de l'AIACE-France est programmée pour la fin de cette année. La présentation se fera sur une base régionale.
- Notre secrétariat assure une permanence les lundis et mercredis de 9.00 à 12.30. Pour les appels téléphoniques, il est préférable de les concentrer sur le lundi matin. Toutefois un suivi des messages téléphoniques ou électroniques est assuré sur une base régulière.
- Sachez que le Secrétariat peut vous fournir, sur demande, les formulaires du RCAM (prise en charge pour une hospitalisation ; remboursements médicaux,

devis dentaires,...) ainsi que le formulaire qui permet aux Anciens de passer une annonce immobilière sur le site des petites annonces de la Commission, via My IntraComm.

Petit rappel des coordonnées de notre secrétariat :

AIACE-France : 12 avenue d'Eylau -75116 – PARIS

Tél 01.47.55.82.29 ou 09.60.42.51.42

Adresse email : aiace.france@wanadoo.fr

LA VIE DE L'AIACE-FRANCE



LA VIE DE L'ASSOCIATION DANS NOS REGIONS

Marie-Jeanne Maurage

Comme chaque année, un certain nombre de rencontres vont être organisées durant l'été par les délégués régionaux pour « leurs » adhérents. La région PACA, quant à elle, se concentrera sur l'organisation d'un séminaire de formation pour les bénévoles de l'AIACE-France qui aura lieu à Nice en octobre prochain. Nous vous rendrons compte de ces activités dans notre prochain bulletin d'information.

Dans ce numéro, c'est la déléguée pour l'Ile-de-France et la Picardie, Marie-Jeanne Maurage, qui nous donne des nouvelles des actions lancées récemment par un groupe de bénévoles ; Peter von der Hardt, membre de l'AIACE, région PACA, qui nous livre ses impressions d'une visite du chantier ITER et Karin van Dieren, déléguée pour la région Midi-Pyrénées, qui nous fait partager le programme de la journée d'excursion qu'elle organise.

ORGANISER L'ENTRAIDE EN ILE-DE-FRANCE ET PICARDIE UNE PHILOSOPHIE : PROXIMITÉ, CONVIVIALITÉ, BÉNÉVOLAT

Les adhérents de l'AIACE en Ile de France et Picardie sont formellement un peu plus de 270 ; avec conjoints et autres bénéficiaires potentiels (en vertu de l'accord entre l'AIACE-International et la Commission) nous sommes près du double, sur une région de 11 départements à l'habitat tantôt très regroupé, tantôt très dispersé. A cette échelle, mettre en œuvre une solidarité active n'est pas simple et se révélait trop lourd pour les quelques bénévoles qui avaient accepté d'être cooptés à l'animation de la Région.

Peu à peu l'idée d'un bénévolat léger, lié à une convivialité de voisinage, s'est imposée. Chaque adhérent a reçu, au commencement de l'été 2012, la liste des membres de l'AIACE résidant dans un périmètre géographique assez proche. Nous avons délimité onze quartiers de façon à ce que chacun, sache que des voisins « européens » habitent à proximité.



Ensuite, lors des déjeuners qui ont suivi les deux conférences-débats du printemps et de l'automne 2012, nous avons placé les convives à des tables par « quartiers ». Ainsi les premiers contacts de voisinage ont-ils pu être établis. Une table de « nouveaux venus à l'AIACE » a renforcé cette dynamique.

L'appel à la mobilisation pour le développement d'un réseau de bénévoles en région parisienne a été entendu et en décembre 2012 et janvier 2013, autour d'un goûter de Noël puis d'une galette des rois... (tradition oblige !) 6 bénévoles de Paris, qui acceptaient de s'investir dans ce projet, ont engagé les premières actions :

- Mettre en place des petits réseaux de voisinage dans chacun des onze « quartiers » situés dans Paris et ses couronnes ainsi qu'en Picardie, autour d'un « bénévole référent » ;
- Organiser des rencontres de quartier pour arriver à se connaître et à s'entraider, dans les cas d'isolement ou de difficultés administratives ou médicales.

Durant le premier semestre 2013, huit bénévoles référents ont invités les membres de leurs « quartiers » respectifs à un « thé gourmand ». L'invitation a été adressée, soit par courriel, soit par courrier, soit par téléphone, ce qui a permis un contact personnel avec chacun ou presque... Ces thés gourmands ont remporté un véritable succès ; durant ces rencontres, les questions, débats et échanges n'ont pas manqué. Des appels téléphoniques ou un autre soutien à tel ou tel adhérent plus isolé ont ensuite eu lieu.

A ce jour, des référents bénévoles ont été identifiés pour 9 des 11 « quartiers » qui correspondent aux zones parisiennes ou plus urbanisées. Nous poursuivons nos recherches pour les 3 « quartiers » restants qui cor-

respondent à des départements plus verdoyants, plus éloignés de Paris, à l'habitat plus dispersé.

Par ailleurs, il nous faut également, chercher et développer des compétences pour en faire un réseau d'entraide social, juridique et administratif car les questions dans ces domaines sont multiples. A cet effet, le séminaire de formation organisé par la région PACA pour les bénévoles, sera très instructif. PACA et son réseau SENECA nous ont servi de modèle pour le développement de notre réseau qui, peu à peu, se met en place et nous allons l'animer.

L'été est toujours une période sensible et un test pour notre capacité d'entraide. C'est toute la région qui redevient un peu un secteur où l'appel au secours est plus incertain quant à la réponse qu'il trouvera. Comme pour l'été 2012, nous allons envoyer un courrier à tous nos adhérents avec les adresses contacts institutionnels, les bonnes habitudes à garder pour les documents à avoir près de soi en cas d'urgence et les coordonnées des membres de l'AIACE par « quartier » de Paris et de sa région.

Je ne voudrais pas clore ce témoignage, sans souligner l'importance cruciale du réseau de « bénévoles référents » et la convivialité qu'il répand. A titre d'exemple, l'une des bénévoles, Mme Christiane Zorn, a organisé une randonnée pédestre en forêt de Fontainebleau.

Merci donc d'abord aux 6 « bénévoles référents » très actifs et engagés et invitation à tous ceux qui sont prêts à nous rejoindre.

Etre membre de l'AIACE en Ile-de-France et Picardie, c'est la promesse de vrais moments de convivialité et d'amitié à partager.

AIACE-FRANCE, RÉGION PACA/CORSE



Le groupe devant le chantier ITER,... sous la pluie

VISITE DU CHANTIER ITER - JEUDI 16 MAI 2013

Peter von der HARDT

La fusion thermonucléaire repose sur un procédé simple : la combinaison de noyaux de deutérium et de tritium, formant un noyau d'hélium et libérant de l'énergie. Cette énergie sera transformée, dans les centrales électrogènes du futur, en énergie électrique.

Ce procédé, simple dans son principe, se heurte à plusieurs problèmes techniques, à savoir : le choix de matériaux résistant à de très hautes températures et au "bombardement" par des neutrons ; le contrôle minutieux des gaz (du plasma) de très haute température ; la fabrication, le transport, le montage et le fonctionnement des bobines du champ magnétique ; la manutention précise de composants d'une dizaine de tonnes par des robots ; la maîtrise du tritium ; le traitement de grands composants faiblement radioactifs ; ... ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor) apportera, lors de son fonctionnement de 2020 à 2050, les réponses nécessaires sur le chemin (iter en latin veut dire le chemin) vers le premier réacteur électrogène de fusion.

Les sept partenaires du programme ITER sont : la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, la Fédération de Russie, l'Inde, le Japon et l'Union Européenne (UE). Le financement se compose à 90% de contributions en nature : le développement, la fabrication et le transport vers Fosse-sur-Mer des grands composants et le détachement

de personnel. L'UE apporte 46% du financement, les autres partenaires 54% du coût total (9% par partenaire).

Les sept partenaires gèrent d'autres programmes de recherche et développement, simultanément à ITER, pour résoudre des problèmes ponctuels, comme la résistance des matériaux et la physique du plasma. Le site ITER, au Nord du Centre C.E.A., comprendra plusieurs bâtiments. Le bâtiment du siège (Head Quarters) avec bureaux, salles de calcul, ... est en service. Le bâtiment principal qui abritera le réacteur est actuellement en chantier. Il sera l'une des plus grandes constructions en Provence. Notre visite commence par une introduction (voir la photo ci-dessous) et se termine par un tour du chantier en autocar.



Nous nous retrouvons en suite au restaurant du Château de Cadarache pour un déjeuner convivial.



SORTIE ANNUELLE - 25 JUIN 2013

Karin van Dieren

Une vingtaine de membres, dont cinq d'autres sections qui nous ont fait le plaisir de se joindre à nous, se sont retrouvés dans le Lot pour notre rencontre annuelle.

Nous avons rendez-vous à PECH MERLE dès 9 h 30 pour visiter la magnifique grotte et parcourir les 1.200 m de galeries creusées sur plusieurs niveaux. Comme toute grotte naturelle, elle s'est ornée, au cours des millénaires, de stalactites, stalagmites, draperies souples et même, chose très rare, de perles des cavernes, mais elle possède aussi près de cinq cents motifs peints ou gravés sur ses parois. Les artistes de la Préhistoire ont dessiné des mammouths, des cerfs, des rennes, des bisons, des bouquetins, des poissons et surtout la grande fresque des chevaux pommelés qui est le décor pariétal le plus célèbre de la cavité. Nous étions émerveillés mais heureux de remonter à la surface pour retrouver une température plus clémente et visiter le musée de la Préhistoire.

C'est dans une auberge typiquement quercinoise que nous nous sommes retrouvés pour partager un bon repas, dans une ambiance chaleureuse.

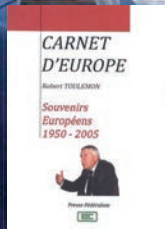
Ensuite, nous nous sommes rendus au château de CENEVIERES avec son donjon du XIIIe siècle et deux corps de logis plus confortables du XVe siècle, reliés au cours du XVIe siècle par une superbe galerie Renaissance. Le maître des lieux, le Marquis de Braquillanges, un jeune homme de 93 ans, nous a guidés avec passion et humour. Il nous a expliqué en détail les origines du château, nous a fait admirer les superbes plafonds peints et les tapisseries flamandes du grand salon en nous faisant voyager entre Istanbul, Cahors et les causses du Quercy. Il y avait aussi une curieuse petite salle d'alchimie décorée de fresques aux thèmes mythologiques.

C'est à regret que nous avons pris congé de cet hôte extraordinaire pour embarquer à bord du bateau qui nous attendait non loin de là, à BOUZIES. Cette balade fluviale sur le Lot nous a permis de découvrir les falaises impressionnantes, le chemin de halage creusé dans la roche, le passage d'une écluse manuelle et d'admirer le piton rocheux sur lequel trône le village de Saint-Cirq Lapopie.

De retour sur la terre ferme, nous avons clôturé cette belle journée autour d'un gâteau et d'un rafraîchissement. Ceux qui avaient encore de bons mollets se sont retrouvés à Saint-Cirq Lapopie pour visiter ce magnifique village, élu en 2012 « Village préféré des Français ».



NOS MEMBRES ECRIVENT,...



Présentation par
M. Robert Toulemon de son livre
« Souvenirs européens 1950-2005 ».

« Souvenirs européens 1950-2005 » par Robert Toulemon

Ce numéro d'AIACE-France INFO vous propose deux articles, l'un sur un livre de souvenirs écrit par Robert Toulemon et l'autre sur la Croatie par Jean-Pierre Bobichon,... Bonne lecture et merci aux auteurs qui restent responsables de leurs écrits.

NOTE DE LECTURE

Ces souvenirs devraient intéresser les militants de la cause européenne si malmenée par la crise et l'incapacité des gouvernants à y faire face en organisant discipline et solidarité à l'échelle, sinon du continent, du moins de la zone euro.

Robert Toulemon n'a pas tenté de faire œuvre littéraire mais voulu, tout simplement, livrer le témoignage d'une vie orientée par la poursuite d'un grand dessein. Pour lui, son engagement européen et fédéraliste, son amour de l'Europe sont indissociables de l'attachement à une civilisation, tout comme il est indissociable de l'amour de la France et de sa petite patrie aquitaine et périgourdine. Si Robert Toulemon a fixé le terme de son récit à la date funeste de mai 2005, ce n'est évidemment pas qu'il considère l'échec du traité constitutionnel, au demeurant très imparfait, comme la fin de la construction européenne. A vrai dire, il n'imaginait pas que la violence d'une crise d'impuissance de l'Europe remettrait si vite à l'ordre du jour le débat sur l'Europe politique et le fédéralisme. Il conserve l'espoir de voir

s'accomplir ce grand pas si difficile et si nécessaire que serait l'avènement d'une république européenne démocratique et fédérale, prototype et précurseur de la république universelle annoncée par Victor Hugo.

Robert Toulemon est né en 1927 à Montagnac-la-Crempse (Dordogne). Il est inspecteur général des finances honoraire. Il a exercé de hautes fonctions à la Commission européenne de 1962 à 1973, auprès de Robert Marjolin et d'Altiero Spinelli, celles notamment de directeur général des affaires industrielles, technologiques et scientifiques, à partir de 1968. Il a fondé en 1974 l'association française d'étude pour l'Union européenne (AFEUR), intégrée en 2004 au sein de l'ARRI (Association Réalités et Relations Internationales) sous la forme d'un club Europe-ARRI-AFEUR qu'il préside. Il a enseigné l'intégration économique européenne à Sciences Po de 1975 à 1980.

**Publié avec le soutien de l'Institut universitaire de Florence, cet ouvrage peut être commandé auprès de :
Presse fédéraliste - Maison de l'Europe
13, rue de l'Arbre Sec - 69001 Lyon
au prix de 20,00 € plus frais de port.
www.pressefederaliste.eu**



Jean-Pierre Bobichon,
ancien fonctionnaire européen

Le 1er juillet prochain, la Croatie va devenir officiellement membre de la grande famille de l'Union européenne. Ce faisant le 28e Etat membre sera accueilli comme il se doit. Avons-nous conscience de l'importance de cette nouvelle page de l'Histoire de l'Union européenne ?

10 ans se sont écoulés depuis que la Croatie a posé sa candidature d'adhésion. La Croatie est le second pays de l'ex-Yougoslavie de la zone des Balkans à rejoindre l'Union européenne. Le premier fut la Slovénie en 2004. Peuplée d'environ 4 300 000 habitants, la Croatie est indépendante depuis 1991. Les organisations syndicales affiliées à la Confédération Européenne des Syndicats - CES- sont le SSSH/UATUC (Union des Syndicats Autonomes de Croatie) et NHS (Syndicat indépendant de Croatie)

La Croatie est une vieille nation et un jeune Etat européen. Sa démocratie voit le jour dans des conditions difficiles. En 1991, le difficile processus de démocratisation de l'ex-Yougoslavie est refusé par la classe dirigeante serbe et la Croatie fut amputée du quart de son territoire. Le pays partiellement occupé a contraint sa population à prendre les armes pour assurer sa liberté d'expression, notamment par les urnes. Après 15000 morts et des centaines de milliers de réfugiés, la Communauté internationale reconnaît en 1992 l'indépendance de la Croatie.

La Croatie a engagé un vaste programme de reconstruction et de développement économique, ce sont près de 1000 kms d'autoroutes qui ont été construites, près de 180000 logements reconstruits.

Le revenu moyen par habitant atteignait déjà en 2009, 64% de la moyenne européenne. Une des originalités de la Croatie sont ses 1200 îles, totalisant plus de 6200 kms de littoral, le 3e plus long de la Méditerranée. Elle est membre observateur de la francophonie depuis 2004 ainsi que de l'Union pour la Méditerranée. Elle est membre de l'OTAN depuis 2009.

Ivo Josipovic a été investi Président de la République, le 18 février 2010 pour une durée de cinq ans. Le 1er juillet, Neven Mimica, Commissaire européen croate prendra sa place au sein de la Commission européenne, neuf représentants de la société civile croate siégeront comme Conseillers au Comité Economique et Social Européen - CESE - ce qui portera son nombre de membres de 344 à 353, idem pour le Comité des Régions. L'intégration de 12 parlementaires européens croates sera réalisée.

Le fait que soit officiellement arrimée la Croatie à l'Union européenne ne peut que conforter sa démocratie et permettre ainsi de poursuivre la dynamique des libertés dans des domaines tels que la justice, la lutte contre le crime organisé, la corruption et la protection des minorités. La Croatie va devoir poursuivre l'adaptation de sa législation en matière de développement rural, de politique sociale, d'égalité des chances et de renforcement de sa capacité administrative.

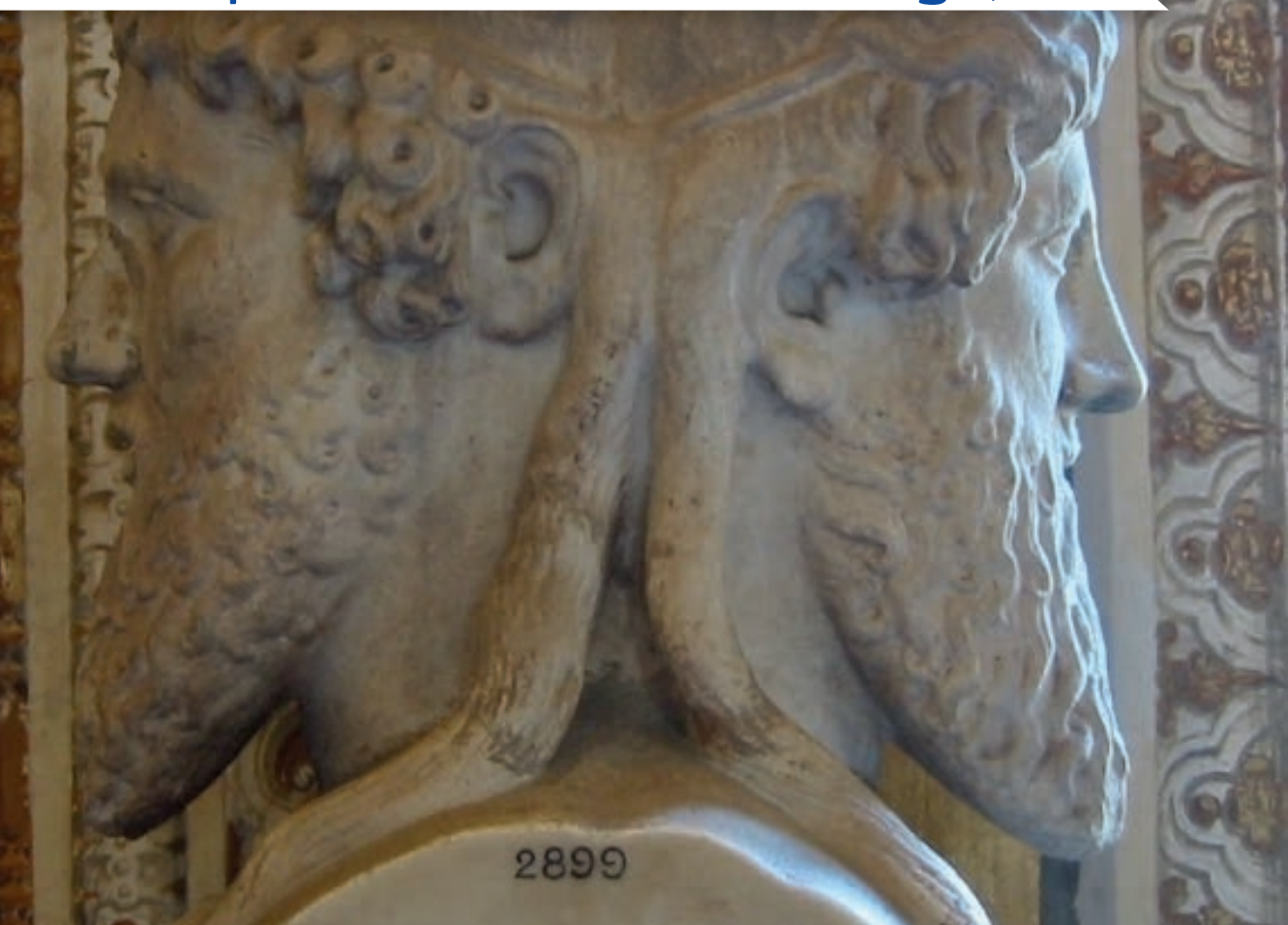
Des interrogations justifiées se sont fait jour : Pourquoi encore élargir l'Union européenne ?

Rappelons-nous qu'une négociation d'adhésion à l'Union européenne repose que quatre critères à égalité d'importance, fixé en 1993, lors d'un Conseil européen à Copenhague, renforcés en 1995 :

- Au niveau politique : Des institutions stables garantissant la démocratie, l'Etat de droit, les droits de l'Homme, les respects des minorités et leur protection,
- Au niveau économique : Une économie de marché viable ainsi que la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché intérieur de l'Union,
- Des obligations découlant de l'adhésion, de souscrire aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire,
- L'adoption de l'intégralité de la législation européenne et son application effective grâce à des structures judiciaires et administratives appropriées.

Bienvenue donc au peuple croate tout entier. Prenez votre place dans la famille européenne. Merci de nous faire partager votre culture, vos joyaux patrimoniaux, votre langue...Faites nous encore mieux vivre « L'Unité dans la diversité ».

Europe Avenir nous interroge,...



Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

A la veille de la campagne électorale pour les élections européennes, cet article, rédigé par Franck Bouilhol, membre d'Europe Avenir, nous invite à réfléchir aux actions à lancer pour être actifs et solidaires

Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

Tel Janus, premier des dieux de notre Rome antique, la crise européenne possède deux visages : celui grimaçant des catastrophes financières, économiques et sociales et celui rayonnant de l'espérance, de l'enchantement et du souffle de l'Histoire.

À son image aussi, l'Europe regarde dans deux directions opposées : la face sombre regarde notre passé marqué au fer rouge de notre suicide collectif et la face lumineuse est orientée vers un avenir qu'il ne tient qu'à nous de rendre heureux et prospère. Nous détenons en effet d'immenses atouts : nos 500 millions de concitoyens produisent la plus grosse part de la richesse mondiale, ils sont les plus grands exportateurs et nos athlètes, aux derniers JO, ont rapporté deux fois plus de médailles d'or que les américains!

Alors, comme dit la chanson : « Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? » Oui, qu'est-ce qu'on attend ? Nous sommes 500 millions à attendre que quelqu'un se lève et dise tout haut ce que nous tous pensons tout bas : l'Europe c'est LA solution, la seule ! Avec un gouvernement démocratique qui exerce de plein droit les quelques missions régaliennes seules à même d'assurer notre sécurité tant géopolitique qu'économique.

Reprenons donc en chœur la célèbre chanson de Ray Ventura :

Quand le bonheur passe près de vous,
Il faut savoir en profiter
Quand pour soi, on a tous les atouts,
On n'a pas le droit d'hésiter
Cueillons toutes les roses du chemin,
Pourquoi tout remettre à demain
Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux?

Et si c'était nous qui nous levions ?

Et si nous, citoyens européens, nous manifestations auprès des politiques en signant un manifeste pour le déposer sur le bureau de Monsieur Schulz, président du Parlement européen ? Il est en effet le seul à disposer de l'indiscutable légitimité démocratique EUROPÉENNE pour faire avancer le projet de la construction des outils institutionnels conduisant à la mise en place d'un vrai gouvernement européen. Les politiciens nationaux, eux, chercheront toujours à préserver leur petit fromage local en abusant de démagogie auprès des électeurs aux dépens de l'Union Européenne. Il faut donc engager un fort débat sur l'Europe pour que les électeurs se disent : « Bon sang, mais c'est bien sûr ! » Pour qu'émerge en eux ce qu'ils ne savent que confusément au fond d'eux-mêmes, car ça ne leur a jamais été clairement expliqué ni encore moins démontré à l'aide d'arguments convaincants.

Juste une illustration de cet état de fait : qui parle en France aujourd'hui des élections européennes de 2014 ? Personne ! Et surtout pas les politiciens ! Seules comptent en effet pour eux les élections municipales car c'est là qu'ils pensent devoir exclusivement se battre pour garder leur bon petit job.

Lancer des initiatives pour qu'un tel débat éclore enfin, voilà l'objectif d'EUROPE AVENIR et le sens de toute notre action. Nous avons pour cela imaginé plusieurs axes de travail : le manifeste, bien sûr, mais aussi par exemple des actions auprès de jeunes des collèges leur proposant d'aller interviewer leur entourage sur la question européenne.

Il est clair qu'il est hors de question pour nous d'agir seuls dans notre coin, ce serait le déni même de nos propres valeurs ! Nous tissons pour cela plusieurs partenariats avec d'autres structures qui partagent notre ambition et notre projet, le Mouvement Européen notamment. Les Anciens des Institutions européennes pourraient faire partie de ce réseau partenarial : ils devraient être en effet à la fois motivés et compétents pour contribuer à cette entreprise.

Vous pouvez agir. Consultez notre site en cinq langues, signez le manifeste, contactez-nous (www.europ-avenir.eu). L'Europe a été votre vie, prolongez-la donc un peu avec nous !

Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux?
Qu'est-ce qu'on attend pour faire la fête?
La route est prête
Le ciel est bleu
Franck Bouilhol
EUROPE AVENIR

In Memoriam

JACQUES BOULLIER

Après avoir été au service des Institutions européennes pendant 19 ans et assumé la responsabilité rédactionnelle du « Bulletin des Communautés européennes » pendant 13 ans, M. Jacques Boullier a quitté les services de la Commission le 1er juillet 1981.

Docteur en Droit et Licencié ès-Lettres de l'Université de Strasbourg, M. Boullier a été attaché à l'Agence France-Presse de 1946 à 1962, dont il fut notamment le directeur du bureau de Luxembourg et le correspondant auprès des Communautés européennes à Bruxelles. A ce titre, il a été l'envoyé spécial de l'A.F.P. à diverses conférences européennes, comme celles de Messine et de Stresa.

Fin 1962, M. Boullier est recruté à la Haute Autorité de la CECA. Il occupe notamment, à la Direction des relations extérieures, les fonctions de Chef de la section des pays de l'Est et des questions de transport concernant les pays tiers.

En 1968, au moment de la fusion, compte tenu de sa longue expérience au sein de l'Agence France-Presse et des affaires communautaires, M. Boullier est affecté à la division « Rapport général et autres rapports périodiques » où, sous la houlette successive de MM. Gachot, Muligan, Dubois, Eeckhout et von Donat, il dirigea l'équipe rédactionnelle du Bulletin.

Mois par mois, il a veillé ainsi à la sortie de 144 bulletins successifs.

Si le Bulletin est devenu au fil des années la « carte de visite » de la Commission et, en pratique, le complément du Journal Officiel, c'est en grande partie à M. Boullier qu'on le doit.

Grâce à ses connaissances exceptionnellement étendues des affaires communautaires et à son don de la rédaction, M. Boullier parvenait à réaliser chaque mois la prouesse de sortir dans un délai particulièrement court une publication de près de 150 pages où l'on était sûr de trouver l'essentiel des activités des Communautés. Ce travail ardu, M. Boullier l'a toujours accompli avec une exceptionnelle conscience professionnelle, en même temps qu'il respectait avec scrupule les obligations de réserve liées à sa tâche.

C'est avec la même discrétion qu'il a quitté les services de la Commission.

M. Boullier a été nommé Chef de division honoraire peu après son départ.

Ses anciens collègues du Secrétariat général se sont séparés de lui avec amitié et avec beaucoup de tristesse et lui souhaitent une heureuse retraite.

E. Noël

Jacques Boullier est décédé le 17 mars 2013.

Le mot de la fin

Ce numéro 27 de l'INFO s'est glissé dans une nouvelle tenue pour répondre aux impératifs de format utilisé par les services d'imprimerie de la Commission à Bruxelles.

Nous espérons que cette nouvelle présentation vous a plu et sommes à votre écoute si vous avez des suggestions !

Pour ce « premier numéro reformaté », le choix de la photo de couverture s'est porté sur l'Arc de Triomphe arborant les drapeaux français et européen côte à côte, le siège de l'AIACE-France étant à Paris. Pour les photos de couvertures suivantes, nous envisageons de faire un tour de France des régions.

Nous tenons à remercier tout spécialement les services Concept & Reproduction de l'office des infrastructures de Bruxelles de la Commission Européenne et en particulier Monsieur Stefano MATTEI, graphiste, pour le remarquable travail de rajeunissement de l'INFO.



L'info

Bulletin de liaison de la Section FRANCE de l'AIACE